

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 JANVIER 2021 A 19H00

PRESENTS : AUBERTIN Erika, BEGIN Damien, BIANCONE Gilles, ECOFFET Florian, FERRAND Rachelle, GOBEROT Jean-Michel, JURET Jean-Sébastien, LATOUCHE Perrine, LAZZARONI Marie-Laure, LEGELEY Marielle, ROUSSEAU Anne, SALIGNON Etienne, ROBERT Marc, SCRIBOT Daniel.

ABSENTE EXCUSÉE : BRUGIERE Corinne (pouvoir ROUSSEAU Anne)

Intervention de Marie-Pierre DEBROSSE pour présenter l'association CPRS (Communauté Professionnelle Territoriale et Santé) et la création du centre de vaccination COVID, salle des Capucins à Is-sur-Tille

Séance du Conseil Municipal ouverte à 19 heures 38 minutes

La secrétaire de séance est Marie-Laure LAZZARONI

Approbation du compte-rendu du 18 décembre 2020

Une modification est à apporter au point 7 travaux rue Neuve : « Faire écouler rue du Puits Dessous » (au lieu de rue du Puits Chirot)

Accepté à l'unanimité

1. Délibération : fusion de la direction de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Marsannay-le-Bois

Suite au départ en retraite du directeur de l'école maternelle, l'Académie de la circonscription de Dijon Nord propose une fusion administrative de la direction de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Cette fusion donnerait lieu à un seul poste de direction pour les deux écoles, SIVOS du Levant et le RPI Marsannay-le-Bois/Chaignay. Ce changement serait effectif à la rentrée scolaire 2021-2022.

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire demande :

- D'approuver la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Marsannay le Bois-Chaignay en une entité unique et applicable dès la rentrée 2021-2022
- De solliciter l'avis de l'inspecteur d'Académie pour cette modification.

Le Conseil Municipal, sur la proposition de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en une seule entité à compter de la rentrée scolaire 2021/2022. La fusion des deux écoles se traduit par la fermeture administrative desdites écoles et l'ouverture d'une nouvelle structure administrative avec son propre numéro d'immatriculation.

DEMANDE que l'effectif des enseignants actuel, reste le même ainsi que les titulaires des postes.

2. Délibération : Ouverture de crédit investissement avant le vote du budget 2021

M. le Maire,

- explique à l'assemblée que dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer, des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente soit 54 600 €.

- propose l'ouverture des crédits avant le vote du budget 2021 des dépenses d'investissement pour le montant de 54 600 x 25%, soit 13 650 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

APPROUVE l'ouverture de crédits avant le vote du budget 2021 pour des dépenses d'investissement

3. Questions diverses

Le Casnédois : il est en cours de finition, il reste quelques articles.

Un plan du village avec des référents du conseil municipal par rue sera inséré dans le petit Casnédois.

Marie-Laure LAZZARONI : Lors de la réunion au Centre Social, deux guides lui ont été présenté :

- le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) proposé par la COVATI : voir avec les enseignants si des élèves relèveraient de ce dispositif.
- Bien vieillir : pour les personnes de + de 75 ans.

Samedi 16 janvier : enlèvement du sapin et des décorations.

Jardin partagé :

Samedi 23 janvier : nettoyage du jardin communal.

En février, lancer un appel pour ceux qui veulent cultiver une parcelle

Daniel SCRIBOT a rencontré les deux maîtresses de l'école de Chaignay pour une présentation de son association d'agroforesterie en Afrique, dans le cadre du développement de la scolarité de la langue française. Un échange se fera entre les écoles des deux pays.

Evocation des problèmes de stationnement dans le village obligeant les piétons à marcher sur la route. L'ASVP sera probablement sollicité.

Les prévisions cartes scolaires pour la rentrée 2021 / 2022 ne suffisent pas à garder toutes les classes actuelles de la maternelle et de la primaire. Une classe va fermer. Une réunion a eu lieu avec Gilles BIANCONE, Christophe MONOT, Rachelle FERRAND, Marc ROBERT pour trouver une solution. Après discussion, un accord commun a été approuvé : deux classes resteront à Chaignay.

Syndicat des eaux : épandage des boues interdit suite au COVID. La SUEZ a proposé une solution à 65 000 €. Finalement BIODPEPE a proposé la même solution pour 53 000 € (au lieu de 4 000€ pour l'épandage fait par l'agriculteur sur ces terres).

2 poteaux incendie sont à changer vu leur vétusté, rue Basse et rue du Meix Esprois.

Un devis pour 1720€ HT pour collecter une partie de l'eau pluviale des toits de la rue Neuve et réduire en partie les inondations. Il est retenu d'attendre le résultat des études pour faire un choix.

L'appel d'offre lancé par la COVATI pour le city stade aura lieu en février.

La question est posée : « comment réunir les enfants et les jeunes pour leur participation pour le futur city stade » ? Un sondage sera mis en place sur Chai'news avec des visuels à l'aide d'un Doodle ou vote papier à la mairie.

Pour information :

Le projet du terrain synthétique de la COVATI progresse.

Fibre :

Le lien de transport entre Is et Chaignay est terminé

La distribution (déploiement dans les rues en poteau et en souterrain) est terminée.

L'analyse par BPC en cours.

La commercialisation espérée début Mars, seulement si l'analyse est bonne.

Concernant l'installation d'une antenne téléphone plutôt que la situation proche du cimetière, une proposition à ATC a été soumise pour l'installation sur terrain privé (éventuellement maison de chasse).

La séance est levée à 22h 03

Prochain conseil le 26 février 2021 à 19h à la salle polyvalente

Attention modification de date du prochain conseil : mardi 23 février à 18h30